



**COMPTE RENDU**  
**DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 15 JUILLET 2020 À 18H00**  
**À L'AMPHY**

**Étaient présents :**

Mesdames, Messieurs Clémence POUGET, Pierre GRUNEWALD, Aurore GRAVIER, Laurent SCHULTZ, Christelle FRISCH, Guy MÉLÉO, Carole PRIESTER, Olivier PERRIN, Lauren POULAIN, Charles MEYER, Christian MERTZ, Kheira MATMOUR, Sylvie EMO, Fabienne FARLOT, Chara-Zette BOUMAAZA, Francis BRACH, Christophe MAURICE, Isabelle HEBTING, Jérôme MAISACK, Séverine HAAG, Sabrina EMO, Sophie VITTOZZI, Yolande HOVER, Agathe KLAM, Cédric MERTEN, Rachida DRIL, Pascal LANDRAGIN, Bénédicte GUERDER.

**Ont donné procuration :**

Monsieur Raphaël KINTZINGER a donné procuration à Madame Carole PRIESTER, Monsieur Nabil MANSOURI a donné procuration à Monsieur Pierre GRUNEWALD, Monsieur Mattéo POJER a donné procuration à Monsieur Laurent SCHULTZ, Madame Marie-Noëlle LUSTIG a donné procuration à Madame Yolande HOVER, Monsieur Laurent SOUHAIT a donné procuration à Madame Agathe KLAM.

Les procès-verbaux des séances des Conseils municipaux des 16 décembre 2019 et 3 juillet 2020 ont été approuvés à l'unanimité.

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**Point n° 1 : INSTALLATION DE NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Rapporteur : Madame POUGET

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **CONSTATE** l'installation de Mesdames Rachida DRIL et Marie-Noëlle LUSTIG ainsi que Messieurs Cédric MERTEN et Laurent SOUHAIT nouveaux Conseillers municipaux ;
- **ATTRIBUE** à Mesdames Rachida DRIL et Marie-Noëlle LUSTIG ainsi que Messieurs Cédric MERTEN et Laurent SOUHAIT, une indemnité de fonction égale à 1,425 %, à compter de leur date d'installation, conformément à la délibération du 3 juillet 2020.

**DIRECTION DES FINANCES**

**Point n° 2 : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2020**

Rapporteur : Madame FRISCH

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** des orientations budgétaires 2020 sur la base du Rapport d'Orientation Budgétaire.

**Point n° 3 : COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION – EXERCICE 2019 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

Rapporteur : Madame FRISCH

Le Conseil municipal, par 31 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Monsieur LANDRAGIN, Madame GUERDER) :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget principal de la Ville ;
- **CONSTATE** sa concordance avec le compte de gestion.

**Point n° 4 : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2019 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

Rapporteur : Madame FRISCH

Le Conseil municipal, par 31 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Monsieur LANDRAGIN, Madame GUERDER) :

- **AFFECTE** le résultat pour la somme de 1 572 890,39 € en section d'investissement (compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé ») afin de couvrir le solde déficitaire d'investissement ;
- **CONSERVE** le surplus du résultat de fonctionnement, soit 920 958,52 €, en section de fonctionnement (compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté »).

**Point n° 5 : BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2020 – BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

Rapporteur : Madame FRISCH

Le Conseil municipal, par 31 voix POUR et 2 CONTRE (Monsieur LANDRAGIN, Madame GUERDER) :

- **APPROUVE** le budget primitif 2020 de la Commune.

**Point n° 6 : COMPTES ADMINISTRATIF ET DE GESTION – EXERCICE 2019 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU**

Rapporteur : Madame FRISCH

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe du Service de l'eau ;
- **CONSTATE** sa concordance avec le compte de gestion.

**Point n° 7 : COMPÉTENCE EAU POTABLE – TRANSFERT DES RÉSULTATS BUDGÉTAIRES À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « PORTES DE FRANCE – THIONVILLE »**

Rapporteur : Madame FRISCH

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** le transfert à la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » de l'ensemble des résultats budgétaires arrêtés dans le compte administratif 2019 du budget annexe du Service de l'eau de la Ville.

**Point n° 8 : APUREMENT DU COMPTE 1069 – RÉGULARISATION DU RELIQUAT D'UNE ANCIENNE MAQUETTE COMPTABLE**

Rapporteur : Madame FRISCH

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** l'apurement du compte 1069 par une opération d'ordre semi-budgétaire ;
- **APPROUVE** un apurement progressif sur 3 exercices budgétaires (de 2020 à 2022) ;
- **INSCRIT** les crédits budgétaires nécessaires sur chacun des 3 exercices concernés.

**Point n° 9 : SUBVENTIONS DE SOUTIEN AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Rapporteur : Monsieur GRUNEWALD

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **ACCORDE** les subventions de soutien au Centre Communal d'Action Sociale selon les montants détaillés ci-dessous :

Désignation de l'action	Montant proposé
Politique de la Ville - Programme de Réussite Éducative	7 000,00 €
Politique de la Ville - « S'insérer en couleurs »	3 000,00 €
Politique de la Ville - « Agir Dynamiquement dans sa recherche d'emploi »	3 000,00 €
Politique de la Ville - « Mobilité »	3 000,00 €
Projet DEMOS Metz - Moselle	2 500,00 €
TOTAL	18 500,00 €

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents nécessaires.

**Point n° 10 : GARANTIE COMMUNALE D'EMPRUNT SOLLICITÉE PAR VILOGIA PREMIUM GRAND EST POUR LA CONSTRUCTION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS INDIVIDUELS SITUÉS ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ « LA TUILERIE »**

Rapporteur : Madame FRISCH

Le Conseil municipal, par 31 voix POUR et 2 voix CONTRE (Monsieur LANDRAGIN, Madame GUERDER) :

- **ACCORDE** sa garantie à VILOGIA PREMIUM GRAND EST à hauteur de 25,00 % pour le remboursement de cet emprunt permettant la construction en VEFA de 6 logements individuels sis Zone d'Aménagement Concerté « la Tuilerie » ;
- **S'ENGAGE** pendant toute la durée des prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents nécessaires.

**DIRECTION GÉNÉRALE**

**Point n° 11 : DÉLÉGATIONS PERMANENTES DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**

Rapporteur : Madame POUGET

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **ACCORDE** à Madame le Maire les délégations proposées conformément à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **AUTORISE** Madame le Maire, dans les 27 matières déléguées, à déléguer sa signature au Directeur Général des Services ;

- **PRÉCISE ET AUTORISE** que, sans préjudice des délégations de fonctions octroyées par le Maire aux Adjointes et Conseillers municipaux en application de l'article L. 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales (subdélégation en fonction des arrêtés de délégation de fonctions), les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la délégation sont prises, en cas d'empêchement de Madame le Maire, par l'Élu assurant son remplacement en vertu de l'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Point n° 12 : FIXATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Rapporteur : Monsieur GRUNEWALD

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **FIXE** à six (6) le nombre des membres du Conseil municipal pour siéger au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale.

**Point n° 13 : ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Rapporteur : Monsieur GRUNEWALD

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **ÉLIT** au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel les six (6) membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- Exprimés : 33  
« Renouveau Yussois » : 25 voix  
sont élus : Monsieur Pierre GRUNEWALD, Mesdames Lauren POULAIN, Aurore GRAVIER, Kheira MATMOUR, Isabelle HEBTING ;
- « Ensemble pour Yutz » : 6 voix  
Est élue : Madame Yolande HOVER ;
- « Vivre Mieux à Yutz » : 2 voix.

**Point n° 14 : CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Rapporteur : Madame POUGET

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **CONSTITUE** quatre (4) commissions municipales ;  
- **ÉLIT** les représentants dans les commissions communales listées ci-dessous :

**Commission solidarité** : solidarité, logement, handicap, âgés et relations intergénérationnelles, social, emploi, santé, politique de la Ville :

Pierre GRUNEWALD
Lauren POULAIN
Chara-Zette BOUMAAZA
Kheira MATMOUR
Séverine HAAG
Isabelle HEBTING
Fabienne FARLOT
Yolande HOVER
Bénédicte GUERDER

**Commission administration générale et communication** : communication et commerces, bien-être au travail et valorisation des compétences, finances et état-civil, administration générale, services de proximité, juridique, culte, cimetières :

Pierre GRUNEWALD
Aurore GRAVIER
Laurent SCHULTZ
Christelle FRISCH
Guy MÉLÉO
Carole PRIESTER
Lauren POULAIN
Kheira MATMOUR
Francis BRACH
Christophe MAURICE
Isabelle HEBTING
Séverine HAAG
Sabrina EMO
Mattéo POJER
Agathe KLAM
Bénédicte GUERDER

**Commission aménagement de la Ville** : travaux, infrastructures et amélioration du cadre de vie, urbanisme, sécurité, circulation :

Pierre GRUNEWALD
Aurore GRAVIER
Laurent SCHULTZ
Guy MÉLÉO
Lauren POULAIN
Charles MEYER
Kheira MATMOUR
Sylvie EMO
Fabienne FARLOT
Chara-Zette BOUMAAZA
Francis BRACH
Christophe MAURICE
Isabelle HEBTING
Séverine HAAG
Sabrina EMO
Marie-Noëlle LUSTIG
Pascal LANDRAGIN

**Commission culture, enseignement, jeunesse et sports** : éducation, jeunesse, sports, culture et associations, mémoire combattante :

Laurent SCHULTZ
Guy MÉLÉO
Carole PRIESTER
Olivier PERRIN
Lauren POULAIN
Charles MEYER
Raphaël KINTZINGER
Christian MERTZ
Kheira MATMOUR
Fabienne FARLOT
Chara-Zette BOUMAAZA
Christophe MAURICE
Isabelle HEBTING
Nabil MANSOURI
Jérôme MAISACK
Séverine HAAG
Sabrina EMO
Sophie VITTOZZI
Rachida DRII
Pascal LANDRAGIN

**Point n° 15 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES, DU JURY DE CONCOURS ET DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC**

Rapporteur : Monsieur MÉLÉO

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **ÉLIT** cinq (5) membres titulaires et cinq (5) membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, du Jury de concours et de la Commission de Délégation de Service Public :

- Exprimés : 33  
« Renouveau Yussois » : 25 voix  
sont élus :

Membres titulaires	Membres suppléants
Guy MÉLÉO	Jérôme MAISACK
Francis BRACH	Kheira MATMOUR
Fabienne FARLOT	Isabelle HEBTING
Sylvie EMO	Christophe MAURICE

- « Ensemble pour Yutz » : 6 voix  
Sont élus :

Membre titulaire	Membre suppléant
Cédric MERTEN	Yolande HOVER

- « Vivre Mieux à Yutz » : 2 voix.

**Point n° 16 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS**

Rapporteur : Madame FRISCH

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **FIXE** la liste des 32 contribuables, dont la candidature sera proposée au Directeur Départemental des Finances Publiques, en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs selon la proposition ci-dessous :

Membres titulaires	Membres suppléants
Viviane WOLF	Emile BIECHELE
François LOCATELLI	Danielle ENGELMANN
Olivier PERRIN	Benoît HUBERT
Christelle FRISCH	Vito RINALDI
Kheira MATMOUR	Omar REGUIEG
Jean-Luc SOWA	Robert HIRTZMAN
Francis BRACH	Barbara TUCHSCHERER
Jérôme MAISACK	Jacques SIMON
Yamna CHEBILI	Marc WILHEM
Alexandra MERTZ	Jean-Marie VITTOZZI
Jean-Paul BEAUJEAN	Yolande LINDEN
Antoine BOTTIN	Danielle TOSI

Pierre GRUNEWALD	Jean-Jacques GUILLIN
Gilbert GACHOTTE	Fabienne FARLOT
Jean-Michel WAZBINSKI	Christophe MAURICE
Nicole GRAVIER	Marie-Claude COLLANGE

**Point n° 17 : CRÉATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Rapporteur : Monsieur SCHULTZ

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **CRÉE** la Commission Consultative des Services Publics Locaux ;
- **ÉLIT** au scrutin de liste à la représentation proportionnelle les six (6) élus titulaires et les six (6) élus suppléants comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
Laurent SCHULTZ	Fabienne FARLOT
Guy MÉLÉO	Christian MERTZ
Pierre GRUNEWALD	Jérôme MAISACK
Séverine HAAG	Aurore GRAVIER
Charles MEYER	Christophe MAURICE
Agathe KLAM	Yolande HOVER

- **DÉSIGNE** les Présidents des Associations ;
- **DÉLÈGUE** au Maire la saisine de la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans les conditions fixées par le Code Général des Collectivités Territoriales.

**Point n° 18 : COMMISSION DE CONTRÔLE – PROPOSITION DE DÉSIGNATION**

Rapporteur : Madame FRISCH

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **DÉSIGNE** les cinq (5) membres titulaires et cinq (5) membres suppléants comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
Séverine HAAG	Francis BRACH
Sabrina EMO	Christophe MAURICE
Kheira MATMOUR	Isabelle HEBTING
Marie-Noëlle LUSTIG	Laurent SOUHAI
Pascal LANDRAGIN	Bénédicte GUERDER

**Point n° 19 : REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS DIVERS ORGANISMES EXTÉRIEURS**

Rapporteur : Madame POUGET

Le Conseil municipal, par 25 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (Mesdames HOVER, LUSTIG, Monsieur SOUHAI, Madame KLAM, Monsieur MERTEN, Madame DRIL, Monsieur LANDRAGIN, Madame GUERDER) :

- **ÉLIT** les représentants dans les organismes extérieurs tels que listés ci-dessous :

- Conseil d'administration du Collège Jean Mermoz – un (1) titulaire et un (1) suppléant :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Carole PRIESTER	Sophie VITTOZZI

- Conseil d'administration de l'Association de Gestion du Foyer des Personnes Âgées (A.G.E.F.P.A.) :

➤ Comité de Direction – cinq (5) titulaires :

Lauren POULAIN
Pierre GRUNEWALD
Laurent SCHULTZ
Christian MERTZ
Fabienne FARLOT

➤ Assemblée Générale – onze (11) titulaires

Lauren POULAIN
Pierre GRUNEWALD
Laurent SCHULTZ
Christian MERTZ
Fabienne FARLOT
Sylvie EMO
Jérôme MAISACK
Raphaël KINTZINGER
Sabrina EMO
Chara-Zette BOUMAAZA
Mattéo POJER

- Centre social « Ô couleurs du Monde » – deux (2) titulaires :

Nabil MANSOURI
Fabienne FARLOT

- Assemblée départementale du Comité National d'Action Sociale (C.N.A.S.) – un (1) titulaire :

Pierre GRUNEWALD
------------------

- APSIS Émergence – un (1) titulaire et un (1) suppléant :

<b>TITULAIRE</b>	<b>SUPPLÉANT</b>
Carole PRIESTER	Fabienne FARLOT

- Maisons des Jeunes et de la Culture (M.J.C.) – deux (2) titulaires :

Olivier PERRIN
Séverine HAAG

- Institut Universitaire de Technologie de Thionville-Yutz (I.U.T.) – un (1) titulaire :

Carole PRIESTER
-----------------

**Point n° 20 : REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES DE REGROUPEMENT INTERCOMMUNAL**

Rapporteur : Madame POUGET

Le Conseil municipal, par 25 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (Mesdames HOUVER, LUSTIG, Monsieur SOUHAIT, Madame KLAM, Monsieur MERTEN, Madame DRIL, Monsieur LANDRAGIN, Madame GUERDER) :

- **ÉLIT** les représentants listés ci-dessous dans les organismes de regroupement intercommunal :

- Syndicat Intercommunal de Suivi de la Concession de Distribution d'Électricité du Pays des Trois Frontières (S.I.S.C.O.D.I.P.E.) – cinq (5) titulaires et cinq (5) suppléants :

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
Guy MÉLÉO	Sophie VITTOZZI
Pierre GRUNEWALD	Isabelle HEBTING
Francis BRACH	Laurent SCHULTZ
Charles MEYER	Christophe MAURICE
Olivier PERRIN	Christian MERTZ

- Syndicat Intercommunal « Fourrière du Joli-Bois de Moineville » (S.M.I.V.U.) – quatre (4) titulaires et quatre (4) suppléants :

<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLÉANTS</b>
Christian MERTZ	Séverine HAAG
Aurore GRAVIER	Christophe MAURICE
Christelle FRISCH	Francis BRACH
Jérôme MAISACK	Olivier PERRIN

**Point n° 21 : REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES**

Rapporteur : Madame FRISCH

Le Conseil municipal, par 25 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (Mesdames HOUVER, LUSTIG, Monsieur SOUHAIT, Madame KLAM, Monsieur MERTEN, Madame DRIL, Monsieur LANDRAGIN, Madame GUERDER) :

- **ÉLIT** les représentants au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges tels que listés ci-dessous :

<b>TITULAIRE</b>
Laurent SCHULTZ
<b>SUPPLÉANT</b>
Christian MERTZ

**Point n° 22 : DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE DES MUNICIPALITÉS**

Rapporteur : Monsieur MEYER

Le Conseil municipal, par 25 voix POUR et 8 ABSTENTIONS (Mesdames HOUVER, LUSTIG, Monsieur SOUHAIT, Madame KLAM, Monsieur MERTEN, Madame DRIL, Monsieur LANDRAGIN, Madame GUERDER) :

- **DÉSIGNE** Monsieur Christophe MAURICE Correspondant Défense des Municipalités.

**Point n° 23 : DÉLÉGATION ACCORDÉE AUX FINS DE SIGNATURE D'UN ACTE EN LA FORME ADMINISTRATIVE**

Rapporteur : Madame POUGET

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **ACCORDE** délégation de signature à Monsieur Pierre GRUNEWALD pour signer tout acte passé en la forme administrative au nom de la Commune ;
- **DÉLÈGUE** cette fonction aux autres Adjoints, dans l'ordre du tableau, en cas d'empêchement de cet Adjoint.

**Point n° 24 : AVENANT À LA CONVENTION AVEC LE CENTRE INTERENTREPRISES DE SANTÉ AU TRAVAIL**

Rapporteur : Madame GRAVIER

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant à la convention relative à la surveillance médicale du Personnel communal, ainsi que tous documents et avenants futurs.

**Point n° 25 : PARTICIPATION DE LA VILLE À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DES AGENTS**

Rapporteur : Madame GRAVIER

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **ACCORDE** une subvention d'un montant de 46 580,88 € pour l'année 2019 au profit de Gras Savoye.

**Point n° 26 : RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS CHARGÉS DU RECENSEMENT ANNUEL DE LA POPULATION**

Rapporteur : Madame GRAVIER

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **ACCORDE** au coordonnateur communal une prime de 200,00 € ;
- **FIXE** la rémunération des agents recenseurs à 4,10 € par logement recensé.

**Point n° 27 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : Madame GRAVIER

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **CRÉE** les postes ci-dessous exposés :
  - 1 poste d'adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet,
  - 2 postes d'agent de maîtrise principal à temps complet,
  - 1 poste d'agent de maîtrise à temps complet,
  - 3 postes d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
  - 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à 12,71 heures,
  - 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à 21,25 heures,
  - 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à 31,81 heures,
  - 1 poste d'adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à 29,69 heures,
  - 1 poste d'ATSEM principal 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à 32,52 heures,

- un poste d'adjoint d'animation à temps non complet à 26,03 heures,
- un poste d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet à 10 heures,
- un poste d'assistant d'enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à 10 heures,
- un poste d'assistant d'enseignement artistique principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- un poste d'assistant d'enseignement artistique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet à 10 heures.

## **DIRECTION DE LA SOLIDARITÉ**

### **Point n° 28 : CRÉATION DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES**

Rapporteur : Monsieur GRUNEWALD

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **CRÉE** la Commission Communale d'Accessibilité aux Personnes Handicapées.

## **DIRECTION DE LA CULTURE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE**

### **Point n° 29 : ADHÉSION À L'ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE**

Rapporteur : Monsieur MEYER

Le Conseil municipal, par 31 voix POUR et 2 voix CONTRE (Monsieur LANDRAGIN, Madame GUERDER) :

- **APPROUVE** l'adhésion à l'Association Nationale des Croix de Guerre et de la Valeur Militaire « Villes décorées » ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer le bulletin d'adhésion pour l'année 2020 et les années suivantes ainsi que tous documents nécessaires.

## **DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES**

### **Point n° 30 : BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS FONCIÈRES – ANNÉE 2019**

Rapporteur : Monsieur MÉLÉO

Le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du bilan des cessions et acquisitions immobilières pour l'année 2019.

### **Point n° 31 : ACQUISITION DE L'IMMEUBLE NON BÂTI CADASTRÉ SECTION 46 N° 197**

Rapporteur : Monsieur MÉLÉO

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** l'acquisition de l'immeuble cadastré section 46 n° 197 à l'euro symbolique, frais d'acte à la charge de la Société de Développement et d'Aménagement de la Moselle ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents nécessaires.

**Point n° 32 : ACQUISITION DES IMMEUBLES BÂTIS CADASTRÉS SECTION 32 N° 467 ET 516**

Rapporteur : Monsieur MÉLÉO

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** l'acquisition des immeubles cadastrés section 32 n° 467 et 516 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents nécessaires.

**Point n° 33 : CONVENTION POUR UNE PRESTATION D'ASSISTANCE TECHNIQUE À MAÎTRE D'OUVRAGE – PONT RUE DU FORT – OUVRAGE DE RÉTABLISSEMENT**

Rapporteur : Monsieur MÉLÉO

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention avec Moselle Agence Technique concernant l'étude de réfection du pont rue du Fort, ses éventuels avenants ainsi que tous documents nécessaires.

**Point n° 34 : FOURNITURE DE GAZ NATUREL ET SERVICES ASSOCIÉS – CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES**

Rapporteur : Monsieur MÉLÉO

Le Conseil municipal, par 31 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Monsieur LANDRAGIN, Madame GUERDER) :

- **APPROUVE** le retrait de la Commune du groupement de commandes coordonné par Metz Métropole pour la fourniture de gaz naturel ;
- **AUTORISE** l'adhésion de la Commune au groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle pour la fourniture de gaz naturel ;
- **APPROUVE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes ;
- **ACCEPTÉ** que le Département de la Moselle soit coordonnateur du groupement ;
- **MANDATE** le Département de la Moselle ou son mandataire pour demander l'ensemble des données de consommation de gaz des sites de la Ville et recevoir directement les informations ;
- **AUTORISE** le représentant du coordonnateur à signer les accords-cadres, les marchés subséquents, les annexes éventuelles, ainsi que toutes pièces s'y rapportant issus du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel et pour le compte des membres du groupement et ce, sans distinction de procédures ou de montants ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant, à suivre l'exécution du marché correspondant, avenants et reconduction éventuels,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant, à signer le formulaire d'adhésion au groupement de commandes permanent, ainsi que tous documents nécessaires.

**Point n° 35 : OFFICE NATIONAL DES FORÊTS – TRAVAUX SYLVICOLES 2020**

Rapporteur : Monsieur MÉLÉO

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **ACCEPTÉ** le programme de réalisation des travaux sylvicoles proposés ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à mandater l'Office National des Forêts pour la réalisation de ces travaux ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous documents nécessaires.

**Point n° 36 : CONVENTION ANNUELLE AVEC L'ASSOCIATION « LES PIEDS SUR TERRE »**

Rapporteur : Monsieur PERRIN

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** le montant maximum de l'enveloppe budgétaire allouée à l'association « Les Pieds sur Terre » dans le cadre de ses interventions dans les écoles de la Ville ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention à intervenir ainsi que tous documents nécessaires.

**DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

**Point n° 37 : MARCHÉ PUBLIC DE TRANSPORTS SCOLAIRES – CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE**

Rapporteur : Madame PRIESTER

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** la constitution du groupement de commandes permanent pour le transport scolaire des préélémentaires et élémentaires et transports occasionnels ;
- **APPROUVE** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes ;
- **ACCEPTÉ** que la Ville de Thionville soit coordonnateur du groupement ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant, pour le groupement, à suivre l'exécution du marché correspondant, avenants et reconduction éventuels, pour ses besoins propres ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant, pour le groupement, à signer le formulaire d'adhésion au groupement de commandes permanent (annexe 1), ainsi que tous documents nécessaires à l'application de la délibération et à compléter l'annexe 2 à la convention.

**Point n° 38 : CONVENTION AVEC LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE « LA PÉPINIÈRE » POUR LA MISE À DISPOSITION DE PERSONNELS POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE**

Rapporteur : Madame PRIESTER

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** les termes de la convention pour la mise à disposition de personnels pour la restauration scolaire ;
- **ACCEPTÉ** les montants des rémunérations des personnels de la Maison des Jeunes et de la Culture « La Pépinière » figurant dans la convention ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention ainsi que tous documents nécessaires.

**Point n° 39 : PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE SCOLARITÉ DES ÉLÈVES ACCUEILLIS DANS LES CLASSES SPÉCIALISÉES**

Rapporteur : Madame PRIESTER

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **FIXE** la participation aux frais de fonctionnement à 513,00 € par enfant scolarisé en Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à procéder au recouvrement des participations communales à l'issue de chaque année scolaire et à signer tous les documents nécessaires.

**Point n° 40 : PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE SÉJOUR DES CLASSES TRANSPLANTÉES**

Rapporteur : Madame PRIESTER

Le Conseil municipal, par 31 voix POUR et 2 voix CONTRE (Monsieur LANDRAGIN, Madame GUERDER) :

- **APPROUVE** les pourcentages des participations communales et familiales selon la répartition énoncée ci-dessous :

Participation communale	Quotient familial	Participation familiale
70,00 %	quotient familial $\leq$ 460,00 €	30,00 %
55,00 %	461,00 € $\leq$ quotient familial $\leq$ 640,00 €	45,00 %
45,00 %	641,00 € $\leq$ quotient familial $\leq$ 920,00 €	55,00 %
30,00 %	quotient familial $>$ 920,00 €	70,00 %

- **AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires.

**Point n° 41 : MOTION CONCERNANT LES MESURES DE LA CARTE SCOLAIRE 2020 – 2021**

Rapporteur : Madame PRIESTER

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votes :

- **APPROUVE** les termes de la motion ;

- **DEMANDE** au Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de confirmer le maintien du septième poste de l'école élémentaire Antoine de Saint-Exupéry.

Fin de la séance : 21H00

Affiché le 22 juillet 2020



Le Maire,

  
Clémence POUGET